



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

14.09 2023

SEPTEMBRE

PATRIMOINE
VIVANT

2023

Direction régionale des Affaires culturelles Bretagne

Contacts presse
roland.breton@culture.gouv.fr

Sommaire

I. ÉDITO	Page 2
II. JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE En Bretagne, plus de 1300 sites ouvrent leur porte	Page 3
III. CHATEAU DE MONTMURAN Le château de Montmuran aux Iffs (35) : intervention de l'Etat et de la Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril	Page 5
IV. UN NOUVEAU PONT-LEVIS POUR LE CHATEAU DU TAUREAU	Page 7
V. CATHÉDRALE DE QUIMPER Rénovation du beffroi de la Cathédrale et création d'une nouvelle cloche	Page 8
VI. PATRIMOINE MOBILIER Présentation de l'opération participative de recollement du patrimoine mobilier lancée en Ille-et-Vilaine (35)	Page 9
VII. MUSÉES Une exposition labélisée d'intérêt national à Daoulas (29)	Page 11
VIII. CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ASSOCIATION DANSES MACABRES D'EUROPE Organisé à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) à Brest (29)	Page 13
IX. ARCHÉOLOGIE Début de nouvelles fouilles sur un quartier de Darioritum, la Vannes Romaine (56)	Page 15

ÉDITO

Pour la deuxième année consécutive, le Préfet de région et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne ont décidé de souligner la richesse et la diversité du patrimoine immobilier, mobilier mais également immatériel de la région au-delà d'un week-end par la mise en valeur d'un **mois entier consacré au patrimoine**.

En Bretagne, le patrimoine est aussi riche que multiforme. La région compte 3 121 monuments protégés (1 145 classés et 1 976 inscrits). Pour le patrimoine bâti, ces protections rassemblent aussi bien des mégalithes que des monuments religieux et des bâtiments industriels. La diversité des objets mobiliers protégés est plus grande encore (19 501 objets protégés dont 7 193 classés et 12 308 inscrits).

Chaque année les **journées européennes du patrimoine** marquent le troisième week-end de septembre du sceau de l'effervescence autour des « vieilles pierres » pour l'un des rendez-vous culturels les plus appréciés des Français.

Cet évènement très attendu offre des opportunités de découvertes et d'échanges entre les visiteurs, amoureux du patrimoine, et celles et ceux qui en ont la responsabilité au quotidien. La Bretagne participe à cet engouement concentré sur deux jours. Le « patrimoine vivant » et le « patrimoine du sport » sont à l'honneur en 2023 pour la quarantième édition de cette manifestation.

Quelques évènements importants marquent aussi cette rentrée 2023.

La protection, l'entretien et la restauration de ce patrimoine impliquent un engagement de l'État. Scientifique, technique, financier et surtout humain, cet engagement est principalement porté par les équipes de la DRAC. En lien constant avec les propriétaires privés comme au **château de Montmuran aux Iffs** (35) et les collectivités territoriales propriétaires de monuments et biens protégés, comme dans le cadre de l'opération breillienne de recensement des objets Monuments historiques « **Collectif Objets** », elle met à disposition son expertise et co finance de nombreuses études et chantiers. Elle en assure intégralement la charge et conduit les travaux d'entretien et de restauration sur les bâtiments qui appartiennent à l'État comme au **château du Taureau en baie de Morlaix** (29) dont le Pont-levis va être remplacé dans les prochains jours comme à la **Cathédrale de Quimper** (29) dont l'infrastructure du beffroi rénovée permettra la remise en place de cloches centenaires et d'une nouvelle cloche fondue la semaine prochaine qui viendra les rejoindre en décembre 2023.

Les équipes et les collections des musées de France en Bretagne rayonnent en obtenant le label d'exposition d'intérêt national pour l'exposition « **Mourir, quelle histoire !** » co-conçue et présentée par le musée de Bretagne (35) et l'abbaye de Daoulas (29).

La recherche scientifique suit le mouvement en réunissant amateurs, universitaires, chercheurs, conservateurs, bibliothécaires et étudiants européens pour le XXe **congrès de l'association Danses macabres d'Europe** à l'université de Bretagne occidentale de Brest (29).

La dynamique de la recherche et des fouilles archéologiques permet d'enrichir les connaissances sur l'histoire de la région ou d'une ville comme à Vannes (56) ou vient de s'ouvrir depuis quelques jours un chantier de **fouilles sur un quartier de la cité romaine de Darioritum**.

A travers ces exemples, sur un week-end ou sur un mois, l'actualité du patrimoine trouve également sa place sur une autre temporalité. Celle qui nous relie au temps long de l'histoire, celle qui nous inscrit tous comme acteurs de sa transmission aux générations futures.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



La quarantième édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les **samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023** sur les thèmes « patrimoine vivant » et « patrimoine du sport ».

Le « **patrimoine vivant** » désigne les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoir-faire transmis d'une génération à l'autre qui sont recréés en permanence comme les chants, les danses, les rituels, les fêtes, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Chacun de nous fait vivre un certain nombre de ces patrimoines vivants qui lui ont été transmis par sa famille ou au gré de ses interactions sociales et culturelles. Ces pratiques sont parfois associées à des objets, des paysages ou des monuments. À titre d'exemple, en Bretagne, pardons et troménies ont ancré leurs architectures, parcours, bannières, costumes et rituels dans le paysage. Le patrimoine vivant participe ainsi à la conservation et à la restauration du patrimoine matériel. Patrimoine matériel et immatériel sont indissociables.

La Convention Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel apporte une reconnaissance internationale à ces pratiques communes, qui manifestent la diversité culturelle. Cet instrument vise à transmettre le patrimoine vivant aux générations futures, sans le figer, par des actions de sauvegarde contribuant à un développement durable. Ce thème coïncidera avec le 20^e anniversaire de la convention sur le patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Unesco.

Par ailleurs, cette année, dans la perspective de l'Olympiade culturelle, le thème « **patrimoine du sport** » sera mis à l'honneur. Le patrimoine du sport s'est nettement développé avec l'augmentation des pratiques sportives principalement au début du XX^e siècle. C'est à cette époque que se développe une tradition de nautisme orientée vers le sport notamment en Bretagne. Le patrimoine maritime breton compte ainsi plusieurs navires protégés au titre des monuments historiques. D'autres sports et jeux toujours pratiqués en Bretagne trouvent leur origine bien avant le XX^e siècle. Les pratiques hippiques sont immémoriales et ont longtemps survécu dans le maintien de races de chevaux propres à la région et le gout prononcé pour les courses souvent pratiquées sur les plages. Les deux haras nationaux de Lamballe et Hennebont conservent les éléments d'un patrimoine unique et vivant lié au cheval. Le gouren, lutte bretonne, et des jeux traditionnels tels que le palet, les boules et les quilles, avec toutes leurs variantes locales, sont également toujours pratiqués, y compris par les plus jeunes, et constituent autant d'éléments d'un patrimoine immatériel bien vivant.

Les programmes mis en ligne sur le site de la DRAC Bretagne recensent plus de mille évènements et animations organisées sur les quatre départements bretons et de nombreux autres seront créés sur le site officiel d'ici les 16 et 17 septembre prochains.

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr//>

CHANTIERS DE LA MISSION PATRIMOINE : L'EXEMPLE DU CHATEAU DE MONTMURAN AUX IFFS



Travaux de charpente sur la tour Duguesclin du château de Montmuran © FTV

Un chantier emblématique à la fois soutenu par le Ministère de la culture, la Mission patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril et par la Fondation du patrimoine : **le château de Montmuran, aux Iffs (35) remise de dotation le 16 septembre en présence du Préfet de région.**

Le château de Montmuran a été fondé à la fin du XII^{ème} siècle par les seigneurs de Tinténiac. Deux tours, quoique remaniées ultérieurement, subsistent encore de cette construction. L'une d'entre elles a conservé de remarquables étuves du XIV^{ème} siècle. Le châteleet a été reconstruit au XV^{ème} siècle, de même que la chapelle qui lui est accolée.

Après l'abandon du parti défensif, au XVII^{ème} siècle, le logis actuel, qui s'étend entre les tours et le châteleet, fut construit au XVIII^{ème} siècle. Il a été en partie reconstruit au XIX^{ème} siècle, après un incendie. Les communs, qui sont inscrits, se composent de plusieurs bâtiments, dont une orangerie du XVIII^{ème} siècle. L'ensemble constitue un patrimoine exceptionnel.

Programme des travaux de restauration 2022-2024

Divers travaux d'entretien et de restauration ont été réalisés sur le château dont notamment la couverture de l'orangerie, la restauration de la charpente, des menuiseries et des travaux de peinture sur le pavillon est, l'entretien de la façade intérieure de la partie nord (menuiserie, maçonnerie et peinture). Cependant, de lourds travaux de restauration sont nécessaires.

En 2021, des travaux d'urgence ont été réalisés sur les charpentes et couvertures des tours Nord et du pavillon Est, suite à l'effondrement d'une poutre dans la tour. Ces travaux se sont poursuivis en 2022 et 2023 et sans doute 2024, avec pour objectif de restaurer les charpentes et les couvertures. Ces travaux visent en outre à conserver le château habitable toute l'année, ainsi que l'ouverture au public.

Au regard de la complexité des travaux, l'IGMH (inspecteur général des monuments historiques) a été sollicité, validant le projet de restitution des dispositions d'origine et médiévale de la charpente. Le coût total de la restauration devrait avoisiner les 800 000 €. Ils sont conduits sous la maîtrise d'œuvre d'Elodie Baizeau, architecte du patrimoine à Rennes.

Grâce à l'appui de la DRAC, la restauration de Montmuran a été choisie comme projet emblématique en Bretagne de la mission patrimoine en péril. Le 16 septembre, la Fondation du patrimoine remettra à Monsieur de la Villéon, propriétaire du château, le montant de cette dotation.

Financement de l'Etat et dotation de la mission patrimoine

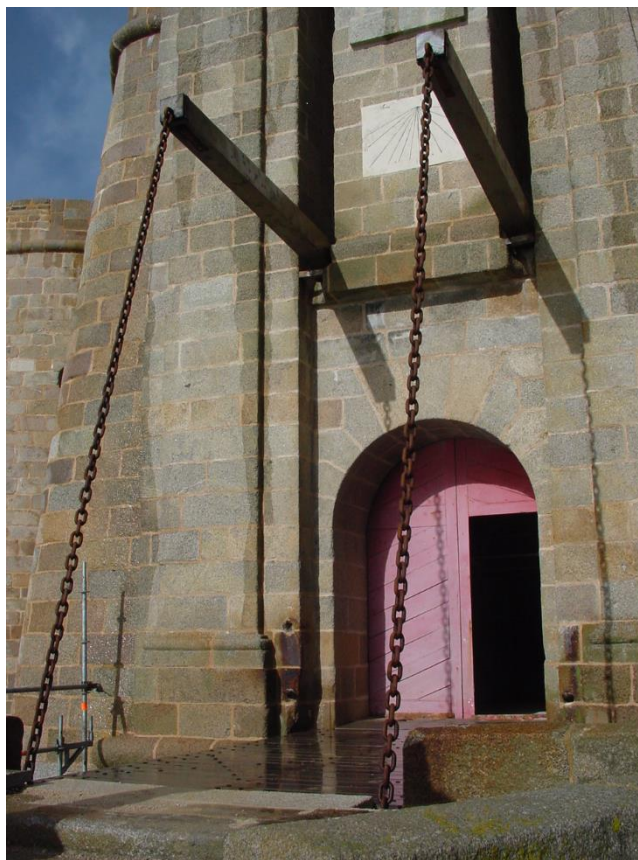
Depuis 2004, le montant des travaux d'entretien et de restauration effectués s'élève à 1 052 687 € dont 541 125 € ont été subventionnés par l'État.

Le montant de la dotation remise le 16 septembre pour la suite des travaux du château de Montmuran sera connu jeudi 14 septembre, sera remise au cours de la cérémonie prévue le 16 septembre à partir de 10h30. L'Etat, ministère de la culture participe déjà de son côté à cette restauration sur les trois premières tranches pour un montant total de 493 000 €.

Cette dotation est attribuée au projet emblématique 2023 (un par région). C'est cet édifice qui recevra le plus d'argent et dont l'image sera imprimée sur les billets du Loto patrimoine. Les quatre autres projets bretons, un par département, ont été dévoilés début septembre. Il s'agit des édifices suivants :

- Le château de Bothané à Guidel (56), non protégé : restauration des couvertures,
- Le manoir de Kerhors à Kerbors (22), inscrit monument historique, travaux d'urgence sur le logis. Travaux d'étayement d'urgence déjà financés par la DRAC,
- La redoute des Bas-Sablons au Conquet (29), non protégé : restauration et mise en valeur,
- L'église Saint-Pierre du Mont-Dol (35), inscrite monument historique : restauration de la couverture, de la charpente, des maçonneries et des vitraux. La restauration extérieure des sacristies a été financée en 2008. L'étude diagnostic préalable la restauration générale a été approuvée par la Conservation Régionale des Monuments Historique en 2017.

OPÉRATION D'ENTRETIEN AU CHATEAU DU TAUREAU



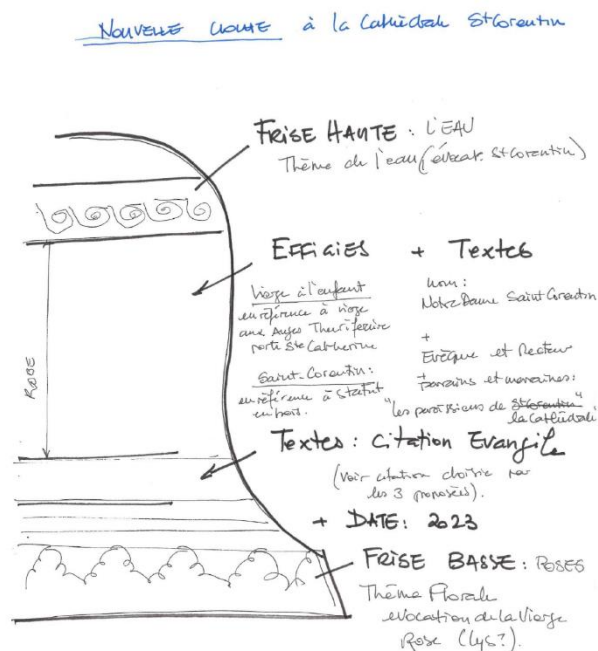
Pont-levis du château du Taureau © DRAC Bretagne

Situé sur la commune du Plouezoc'h (29) le château du Taureau a été construit au XVI^{ème} siècle par les habitants de Morlaix pour protéger la ville des pillages anglais. Le château du Taureau fût restauré et agrandi par Vauban et ses successeurs, à la demande de Louis XIV. Il assuma alors successivement les fonctions de défense, de prison, de résidence secondaire, puis d'école de voile.

Le château a fait l'objet d'une **importante campagne de restauration de 1998 à 2006**. Financés intégralement par l'Etat, les travaux se sont dans un premier temps concentrés sur l'extérieur. Un important travail de maçonnerie et de taille de pierre est ainsi entrepris : réfection des joints et des dallages, remplacement des pierres abîmées, injection de mortier de chaux, étanchéité de la terrasse... Le pont-levis est entièrement démonté puis reconstruit à l'identique pour fonctionner manuellement, comme à l'origine. Enfin, certaines huisseries ont été restaurées, d'autres refaites à neuf. Les murs, les voûtes et les escaliers ont ainsi été restaurés, un plancher en chêne est également posé. Tous les parements des pièces ont été restaurés à l'identique, avec les techniques du XVIII^{ème} siècle.

Une nouvelle opération débute cette semaine sur le pont-levis du Château. Exposé aux intempéries ses flèches doivent être changées et son tablier consolidé. Le moment le plus spectaculaire de cette opération interviendra le 26 ou le 27 septembre selon les conditions météorologiques et consistera au transport, par hélicoptère, des deux flèches jusqu'au château.

CATHÉDRALE DE QUIMPER



Réflexion sur le projet de nouvelle cloche pour le beffroi Nord de Saint-Corentin © DRAC Bretagne

Un chantier invisible et insoupçonné est lancé dans le beffroi Nord de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper. Sa charpente construite dans les années 20 a en effet été mal assemblée et le mouvement des cloches, lorsqu'elles sonnaient, fragilisait la structure.

Les travaux ont été engagés cette année pour un budget avoisinant 300 000 euros. Ils sont supportés par l'État qui est propriétaire de la cathédrale. La charpente a été déposée et d'ici sa reconstruction les quatre cloches qu'elle supportait sont entreposées, le temps du chantier, dans une chambre située juste sous le beffroi.

Ces travaux ont déclenché une opportunité, celle d'ajouter une cloche dans ce beffroi afin d'enrichir la gamme musicale de la cathédrale. Le chantier va connaître un temps fort au mois de septembre loin de Quimper dans les murs de l'entreprise Paccard à Annecy: une cinquième cloche va en effet être fondue le 14 septembre pour ce beffroi. Elle devrait être livrée le 9 octobre et recevoir son nom de baptême lors d'une cérémonie organisée le 15 octobre. Elle rejoindra ainsi les quatre autres cloches qui datent de 1923 qui retrouveront leur place courant novembre dans le beffroi rénové.

PATRIMOINE MOBILIER



Récolement en cours © Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

La DRAC Bretagne invite les communes d'Ille-et-Vilaine à recenser leurs objets protégés au titre des Monuments Historiques

« Collectif objets », une campagne participative et un site web pour accompagner les communes dans la préservation de leur patrimoine mobilier.

Afin de soutenir les communes d'Ille-et-Vilaine dans la préservation de leur patrimoine mobilier protégé au titre des Monuments Historiques, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne déploie le dispositif "Collectif Objets", un service numérique qui facilite les échanges entre les municipalités abritant ces objets et les conservateurs des Antiquités et Objets d'Art (CAOA) dans chaque département. Via la DRAC et sous le contrôle scientifique des conservateurs des Monuments Historiques, les CAOAs contribuent à la surveillance, à la protection, à la valorisation et à la restauration des objets protégés au titre des Monuments Historiques. Le Conseil départemental, dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC, met à disposition son chargé de mission Patrimoine qui exerce aussi les missions de CAOAs.

L'Ille-et-Vilaine sera le premier département breton et le vingt-sixième département français dont les communes seront invitées à recenser les objets protégés au titre des Monuments Historiques conservés sur leur territoire.

Partant de ces informations, les conservateurs du département pourront alors établir un diagnostic et prendre contact, si besoin est, avec les élus locaux afin de les guider dans leurs projets de valorisation, restauration et sécurisation.

Cette campagne participative vise à accompagner les communes dans la préservation de ce patrimoine d'intérêt régional et national.

L'Ille-et-Vilaine abrite plus de 3 000 objets Monuments Historiques à recenser

Des imposantes et minutieuses maquettes du XIX^e siècle représentant les navires anciennement affrétés à Saint-Malo, aux somptueux tableaux et statues du Christ ou de la Vierge à l'Enfant disséminés dans les églises rurales, les communes breilliennes abritent plus de 3 000 objets protégés au titre des Monuments historiques (inscrits ou classés) à recenser sur "Collectif Objets".

Les communes sont propriétaires et responsables de la plupart de ces objets qui font partie intégrante du patrimoine breton et qui forgent l'identité culturelle de la région. Malheureusement, au vu de l'ampleur de ce patrimoine, faute de temps, de moyens ou par simple méconnaissance, ils sont trop souvent menacés par l'oubli, les dégradations ou encore dérobés...

Un nouveau service pour faciliter le dialogue entre les communes propriétaires et les conservateurs

Pour y remédier et accompagner les communes dans la préservation de ce patrimoine mobilier, le Ministère de la Culture lance ces campagnes de recensement participatif. Les communes propriétaires sont invitées à recenser les objets Monuments historiques sur le site internet dédié "Collectif Objets", c'est-à-dire vérifier leur présence, constater leur état (à l'aide d'un questionnaire) et les photographier en les manipulant le moins possible.

Partant de ces informations, le Conservateur des antiquités et objets d'art du département pourra prendre directement contact avec les communes participantes pour les guider dans la protection et la mise en valeur de leur patrimoine.

Pour lutter contre les vols et les dégradations, l'engagement des élus locaux est essentiel. Pour l'Ille-et-Vilaine les données recueillies sont actuellement en cours d'exploitation.

Un quart des départements français s'est déjà engagé dans ces campagnes de recensement participatif

Depuis le lancement de "Collectif Objets" au début de l'année 2022, déjà vingt-cinq campagnes départementales de recensement participatif ont été menées à travers la France, pour plus de 20 000 objets protégés recensés !

Cette initiative est née en Haute-Marne et s'est d'abord déployée à travers la région Grand Est. Elle s'étend cette année à tout le territoire national.

L'ambition principale de "Collectif Objets" est de permettre le recensement de la totalité du parc mobilier protégé au titre des Monuments historiques d'ici la fin de l'année 2027.

MUSÉES



Abbaye de Daoulas jusqu'au 3 décembre 2023

Présentée du 9 juin au 3 décembre 2023 à l'abbaye de Daoulas dans le Finistère, l'exposition labellisée sera accueillie de février à septembre 2024 par le musée de Bretagne à Rennes.

Le label [exposition d'intérêt national](#) (EIN) a été créé en 1999 pour permettre aux musées territoriaux d'organiser des expositions majeures animées par une politique culturelle et éducative de qualité en direction de différents publics.

Sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique et du caractère innovant des actions de médiation culturelle qui les accompagnent, les expositions d'intérêt national s'inscrivent dans le cadre de la politique de diffusion et d'élargissement des publics menée par le ministère de la culture. Elles participent également à sa politique d'action territoriale, avec la recherche d'une juste répartition de l'aide de l'État entre les collectivités territoriales porteuses de projets. Enfin, elles sont l'occasion de mettre en valeur les partenariats noués entre musées de France (itinérance de l'exposition, coproduction, prêts), mais également avec les musées nationaux afin de faciliter et valoriser la circulation d'œuvres des collections nationales au sein des territoires, au plus près des publics qui en sont éloignés.

2023-2024 label attribué à une exposition présentée sur deux sites en Bretagne : "Mourir, quelle histoire !"

L'exposition questionne le rapport qu'entretiennent les vivants à la mort et aux morts. Elle montre en quoi cette relation particulière produit des manières d'être, de penser et d'agir auxquelles toute société est attachée.

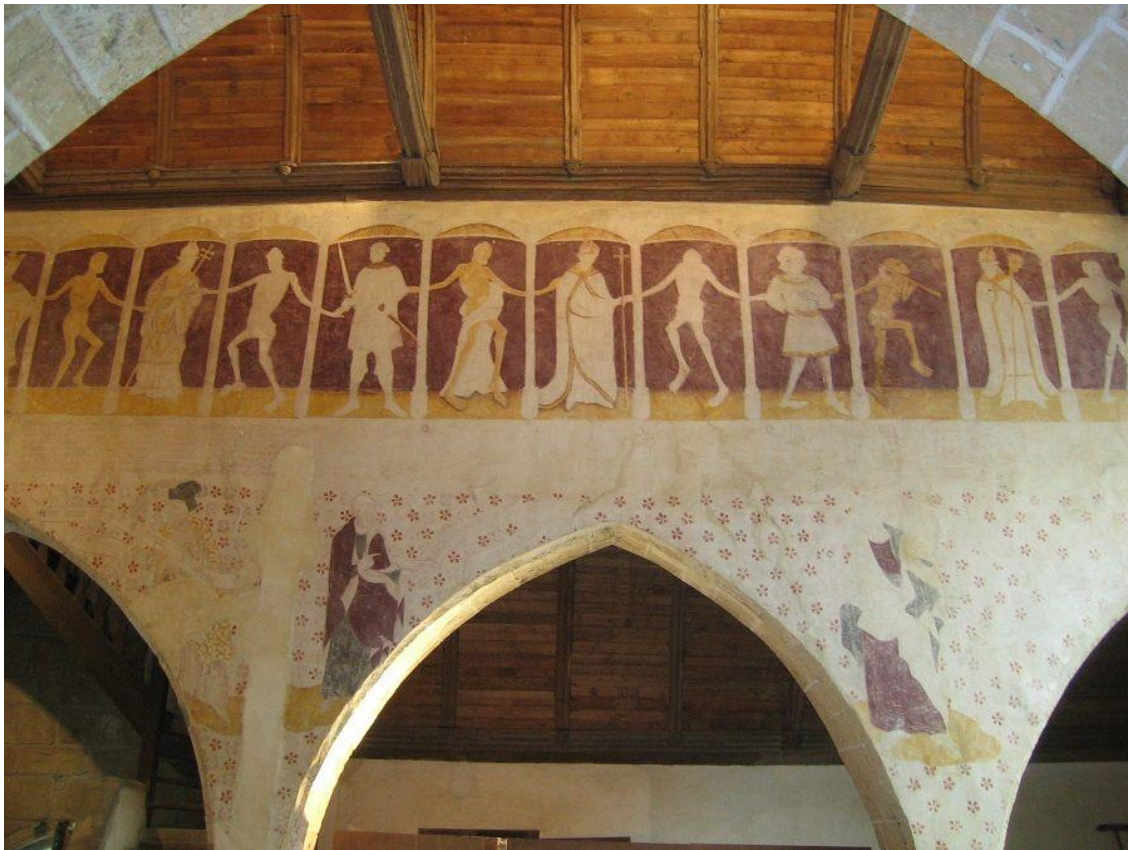
La mort des autres est en soi source de bouleversements, tant pour l'individu que pour la société. Pour tenter de surmonter cette épreuve, les sociétés ont inventé des rites funéraires ayant vocation à assurer la paix des vivants. L'exposition propose de questionner ces rituels : le cérémonial, les gestes, les paroles et les objets qui, en apaisant et en attribuant une nouvelle place à chacun, contribuent à rétablir un ordre social bouleversé. Si les questionnements sont communs, les réponses sont singulières et témoignent d'une grande diversité culturelle. En se plaçant sous l'angle de la culture occidentale, notamment celle des Bretons, l'exposition présente différents points de vue tant sur la perception de la mort que sur les étapes du deuil. La présentation de pratiques extra-occidentales permet de mieux appréhender les nôtres et de comprendre leur portée universelle.

Les Bretons et la mort

Si les Bretons ont en partage avec d'autres cultures des rites et des architectures telles que les ossuaires, des enclos paroissiaux et quelques lanternes des morts, leur tradition populaire regorge de récits peu courants. Au 19^e siècle, Anatole Le Braz collecte des chansons et des contes populaires de Bretagne armoricaine. Il compose, entre autres, son recueil *La légende de la Mort*, hérité des veillées mortuaires et véritable témoignage d'une tradition à la croisée des deux mondes. Anecdotes, contes, proverbes, dictons et intersignes se rejoignent pour annoncer la mort prochaine...

Parmi les figures récurrentes de ces contes se distingue notamment celle de l'Ankou, particulièrement importante et singulière dans la mythologie bretonne. Selon certains érudits, il serait associé au dieu gaulois Sucellos, ayant pour fonction d'assurer la perpétuation des cycles des saisons, l'alternance de la nuit et du jour, de la mort et de la renaissance.

Souvent confondu avec la Mort, l'Ankou n'en est pourtant que le serviteur. C'est en effet un personnage « psychopompe », il collecte les âmes des défunts dans sa charrette grinçante et les conduit dans l'Autre Monde en passant par les Monts d'Arrée. On le retrouve d'ailleurs dans certaines églises bretonnes comme à Ploumilliau ou Pleumeur-Bodou.



Danse macabre de Kermaria An Iskuit. Photographie de la fresque du mur sud avec le haut clergé et la haute noblesse. © Conseil départemental des Côtes d'Armor

Dans un esprit proche de l'exposition d'intérêt national précédemment présentée, **l'association Danses macabres d'Europe (DME) organise son XX^e congrès** en collaboration avec le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) de l'université de Bretagne Occidentale (UBO).

Ce congrès aura lieu du **20 au 23 septembre 2023 à Brest,**

La Danse macabre est une forme d'expression picturale qui date de la fin du Moyen-Âge.

Peinte sur les murs des églises, des cloîtres, des ossuaires et des cimetières, la fresque représente les morts et les vivants dansant ensemble, toutes classes sociales confondues, dans une sarabande. Elle nous rappelle que, quelle que soit notre appartenance sociale et notre origine, nous sommes tous, sans exception, destinés au même sort. La Mort ne regarde ni le rang, ni les richesses, ni le sexe, ni l'âge de ceux qu'elle fait entrer dans sa danse. Sur ces peintures, on retrouvera ainsi sur le même panneau, aussi bien les plus petits (l'ermite, le laboureur, l'ignorant...) comme les plus puissants (le savant, le pape, l'empereur...).

Les personnages représentés se donnent la main et suivent tous la même direction : celle que la Mort, représentée par le squelette, leur indique, avec un sourire moqueur.

C'est aux Saints-Innocents (sur le mur ceinturant le cimetière des Halles) qu'aurait été réalisée la première danse macabre. Cet art populaire a par la suite traversé les frontières pour se répandre en Europe.

Pour la Bretagne trois représentations de danse macabre au moins sont recensées : Kernascléden, Kermaria An Iskuit en Plouha et Josselin – dont la Danse macabre a malheureusement disparu. Il est très probable qu'il devait y en avoir plusieurs autres, mais dont l'existence nous est inconnue.

Le congrès de Danses macabres d'Europe organisé à Brest dans les locaux de l'Université de Bretagne Occidentale revêt un caractère particulier car ce sera le XXe de l'association DME. De plus, aucun congrès DME ne s'est encore tenu en Bretagne alors que la région est riche d'un exceptionnel patrimoine sur le thème de la mort : dans la sculpture, dans la peinture murale des églises, dans les marges des manuscrits, dans les tableaux d'éducation religieuse (taolennou), dans les tableaux votifs ou dans les toiles et les gravures des auteurs bretons marqués par la religion (Yan' Dargent, Xavier de Langlais...). La littérature n'est pas en reste : depuis la version bretonne du Mirouer de la Mort jusqu'à La légende de la mort chez les Bretons armoricains d'Anatole Le Braz.

D'autres problématiques ayant pour sujet la mort, dans les représentations, dans les textes et dans la pratique culturelle, pourront être développées lors du congrès en complément du contexte breton.

Trois axes thématiques, relatifs aux domaines de l'art, de l'histoire ou de la littérature sont proposés pour ce prochain congrès :

- Le macabre en Bretagne : art, littérature, légendes
- Images de la mort, Danses macabres, pratiques dévotionnelles
- La transmission mémorielle : testaments, obituaires, sépultures



Fouille d'un bâtiment monumental à Vannes, rue de St Tropez (Prêtre et al., 2019 ; DAO E. Collado)

A Vannes l'exploration de Darioritum se poursuit

Après les fouilles réalisées entre 2019 et 2021, avenue Edouard Herriot, qui ont permis d'explorer des vestiges d'un secteur de la nécropole de la ville antique de Darioritum, après celles réalisées au printemps 2023 du château de l'Hermine sous l'hôtel Lagorce qui ont permis de révéler le périmètre du château ducal édifié par Jean IV (1339-1399), un nouveau chantier de fouille débute le 28 août 2023 sur un quartier de la ville antique de Vannes-Darioritum.

Réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sur une superficie de 2000m², le chantier à venir est programmé pour se dérouler jusqu'au 15 novembre 2023. L'opération archéologique sera menée par Karine Prêtre qui avait déjà réalisé en 2017 une fouille ayant révélé à proximité de la rue Saint-Tropez une partie d'un îlot urbain occupé dès le I^{er} siècle jusqu'aux III-IV^{èmes} siècles de notre ère. La supervision scientifique est assurée par Hélène Pioffet-Barracand du service régional de l'archéologie (SRA) de la DRAC Bretagne.

Pour ce chantier d'archéologie préventive qui sera actif au mois de septembre 2023 à l'ouest de l'étang au Duc, les diagnostics préalables donnent à penser que le périmètre couvert peut correspondre à un espace bien urbanisé au I^{er}-II^{ème} siècle de notre ère, possiblement occupée par une zone artisanale. Sans préjuger de ce que pourrait révéler cette fouille, elle contribuera, à n'en pas douter, à la meilleure connaissance de la cité romaine de Darioritum dans un espace proche de la zone pressentie comme étant celle du forum.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

